



LA RÉALISATION DE FICTION
LES CHOIX ARTISTIQUES
ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF, 32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPF en quelques mots	PAGE 2
Nos engagements	PAGES 3-5
Public concerné - objectifs - modalités	PAGES 6-8
Contenu de l'action	PAGES 9-12
Conditions générales de vente	PAGE 14

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPi

Le CEFPP est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 Analyse du projet professionnel du candidat :** possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire) :** le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat :** envoi d'un mail
- 4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 Réponse envoyée par le financeur**
- 6 Envoi de la convocation au candidat :** 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

• En tant que demandeur.euse d'emploi

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

• En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

PRESENTATION DU METIER

■ Contexte

En France, le réalisateur est présent à chaque étape du film. Généralement à l'initiative du projet, il intervient lors de l'adaptation du scénario (quand il n'en est pas l'auteur), lors de la préparation du tournage avec ses principaux chefs de poste, lors du tournage qu'il dirige et enfin lors de la postproduction pour orienter les choix de montage (image et son), du mixage et de l'étalonnage.

■ Ses activités

La phase de préparation consiste à finaliser ou adapter le scénario ou le conducteur d'émission.

La phase de tournage consiste à déterminer et choisir la mise en scène, diriger les acteurs et les activités de l'équipe artistique et technique

La phase de postproduction consiste à diriger le montage et le mixage du film et/ou du programme audiovisuel

■ Évolution du métier

De nouveaux secteurs s'ouvrent aux réalisateur·rice·s, en particulier celui d'Internet et des réseaux de téléphonie mobile. Certain·e·s réalisateur·rice·s expérimentent déjà la mise en ligne de programmes courts sur ces canaux (courts-métrages, sketches, épisodes de séries télévisées, etc.) pour s'offrir de nouvelles opportunités. Les évolutions technologiques et la baisse du prix du matériel sont des facteurs du développement de ces programmes courts.

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte : intermittents techniciens, artistes interprètes, auteurs de l'écrit.

Pré-requis, expérience professionnelle

- Avoir une expérience de tournage en tant que réalisateur (court-métrage, film institutionnel, documentaire...) ou en tant que collaborateur direct du réalisateur (assistant réalisateur, scripte, chef opérateur, ingénieur du son, directeur de production ...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DÉTAILLÉS

Enjeux

Développer les compétences artistiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la réalisation d'un film.

Objectifs détaillés

- Savoir préparer son tournage.
- Définir ses besoins artistiques et techniques pour entreprendre la réalisation d'un film.
- Manager les principaux chefs de poste des équipes techniques et artistiques.
- Savoir communiquer avec un chef opérateur pour la composition du cadre et la création artistique de la lumière.
- Appréhender les spécificités de l'écriture sonore d'un film pour restituer son univers artistique.
- Travailler étroitement avec le monteur sur la dernière écriture du film.

Méthode pédagogique

Afin de permettre aux stagiaires d'élargir leur champ de compétences techniques, nous avons choisi d'insister sur la préparation d'un film (découpage technique, préparation avec les principaux collaborateurs artistiques) et sur la coordination nécessaire des différentes branches techniques lors du déroulement d'une journée de tournage.

A partir d'une même séquence proposée par le coordinateur pédagogique, les stagiaires abordent les 3 étapes de la réalisation, en l'adaptant selon leur point de vue de mise en scène.

Bien qu'il soit difficile de dissocier les deux facettes du métier (mise en scène et direction d'acteurs) nous avons pris le parti, du fait de la durée de la formation, de nous focaliser sur l'approche technique du réalisateur en long métrage, en série ou en fiction unitaire.

Modalités

100% en mode présentiel

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

En préparation

- Réaliser le découpage technique d'un scénario avec son chef opérateur en tenant compte du langage cinématographique.
- Préparer efficacement son tournage avec l'équipe mise en scène : anticipation des besoins avec son assistant réalisateur (optimisation du plan de travail) et des raccords avec la scripte afin de mesurer l'incidence des techniques employés sur le travail de montage.

Sur le tournage

- Diriger efficacement son chef opérateur, son ingénieur du son et anticiper les incidences techniques (cadre, son, lumière) sur la mise en scène (optimisation de l'espace) et la direction d'acteurs.
- Faire face aux crises et aux dépassements (problème technique, gestion de conflit, gestion du temps...) avec son assistant réalisateur.

En montage

- Échanger sur les choix artistiques avec le chef monteur et diriger le montage.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	192 heures, soit 25 jours ou encore 5 semaines
Durée hebdomadaire :	9h30-13h30 - 14h30-18h30
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 02/06/2025 au 04/07/2025
Prix :	7 000 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent	Frédéric SERVE, chef opérateur (AFC)
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens techniques (supports, ressources pédagogiques...) :

- Dossier documentation propre à chaque intervenant
 - Lexique de la grammaire cinématographique
 - Banque de données de films (français et étranger).
 - A l'issue de leur intervention, chaque intervenant poste sur la plateforme pédagogique des éléments d'information supplémentaires (liens vers des sites, liste de matériel, fiches mémos...) permettant aux apprenants de s'y référer pendant et l'issue de la formation.
- Moyens techniques à la disposition des stagiaires :**
- 1 ordinateur Mac OS/personne
 - Matériel technique (caméra, lumière et son) loué chez des prestataires professionnels.
 - Station de montage équipée du logiciel Final Cut Pro, Avid ou Premiere (selon le formateur)

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale :

Projection des séquences.

A tour de rôle, les stagiaires présentent leur séquence face au jury*. A l'issue de leur projection, les stagiaires expliquent leur point de vue de mise en scène et les solutions techniques mises en œuvre pour exprimer leurs intentions et choix artistiques.

ANNÉE DE CRÉATION DU CP FFP : 2010

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 161

TAUX DE RÉUSSITE : 100 %

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1 :

DE LA 1ÈRE À LA 5ÈME JOURNÉE (36 HEURES) :
LE REALISATEUR, DE LA PREPARATION AU TOURNAGE

■ SEMAINE 2 :

SIMULATION PROFESSIONNELLE DE TOURNAGE

METHODE PEDAGOGIQUE

DE LA 1ÈRE À LA 5ÈME JOURNÉE (36 HEURES) :

LE MATIN : THÉORIE / ANALYSES FILMIQUES

L'APRÈS-MIDI : EXERCICES PRATIQUES (APPLICATION DE LA THÉORIE DU MATIN) À PARTIR DE LA SÉQUENCE DISTRIBUÉE LE PREMIER JOUR.

■ SEMAINES 3 ET 4 :

SIMULATION PROFESSIONNELLE DE TOURNAGE

METHODE PEDAGOGIQUE

DE LA 7ÈME À LA 15ÈME JOURNÉE (40 HEURES) :

CAS PRATIQUE :

LES STAGIAIRES PRÉPARENT ET RÉALISENT LEUR SÉQUENCE

■ SEMAINE 5 :

SIMULATION PROFESSIONNELLE DE MONTAGE

METHODE PEDAGOGIQUE

DE LA 16ÈME À LA 20ÈME JOURNÉE (36 HEURES) :

CAS PRATIQUES :

LES STAGIAIRES PRÉPARENT LE DERUSHAGE ET COLLABORENT ACTIVEMENT AU MONTAGE DE LEUR SEQUENCE

LA DERNIÈRE DEMI-JOURNÉE (3 HEURES) :

VALIDATION FINALE POUR L'OBTENTION DU CP-FFP

BILAN DE LA FORMATION :

APRÈS UNE SÉANCE DE VISIONNAGE, UN JURY ACCOMPAGNÉ DU FORMATEUR RÉFÉRENT, CHAQUE SÉQUENCE ET MESURENT LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LES STAGIAIRES, EN FIN DE FORMATION.

■ ORGANISATION GENERALE :

La formation est organisée en 3 parties :
Préparation, tournage et postproduction.

■ EN PREPARATION (semaines 1 et 2) :

- Le découpage technique (valeur de plans, continuité, raccords) et l'adaptation en image des intentions de mise en scène (point de vue, lumière et couleur...).
- L'analyse des besoins en matériel caméra, lumière et son en fonction des choix artistiques.
- Le dépouillement pour évaluer les éléments nécessaires pour le tournage et le montage.
- L'organisation de tournage.

■ EN TOURNAGE (semaines 3 et 4):

- La direction des comédiens et des techniciens.
- La gestion des contraintes techniques en fonction des choix artistiques.
- La gestion du temps de tournage.

■ EN POSTPRODUCTION (semaine 5) :

- La préparation technique du montage (digitalisation, formats, organisation du projet sur un logiciel approprié...).
- Le choix des rushes.
- L'écriture au montage en s'appuyant sur les techniques utilisées et l'efficacité des raccords sur le rendu final en terme de qualité esthétique, émotionnelle et rythmique.
- L'identité sonore du film.

Chaque stagiaire dispose d'une journée et demie pour préparer, tourner et diriger le montage de sa séquence. Tous les stagiaires participent aux préparations, aux tournages et aux montages de sorte qu'ils puissent appréhender les aspects techniques liés à la réalisation, à la gestion du temps et aux aléas de tournage.

■ PREMIERE PARTIE :

PHASE DE PREPARATION (72 HEURES)

■ De la 1^{ère} à la 3^{ème} journée :

Présentation pédagogique

Les formateurs.
Les objectifs de la formation.
Le parcours et les attentes des stagiaires.

Les différentes étapes de fabrication d'un film

- La relation du réalisateur et les différentes équipes techniques.
- Les responsabilités d'un réalisateur technicien (qui n'a pas forcément écrit le scénario) de la préparation au montage. Le coordinateur pédagogique propose une même séquence de long-métrage ou d'un téléfilm (français ou étranger) pour que les stagiaires l'adaptent selon leur propre choix de mise en scène (genre, univers...)

Parallèlement à la formation, les stagiaires ont la liberté de choisir les comédiens pour les cas pratiques des semaines 3 et 4.

Le rôle du chef opérateur

- La composition de la lumière.
- Le cadre.

Langage cinématographique et découpage technique

Souvent élaboré par le réalisateur avec le chef opérateur, le découpage technique traduit les intentions du réalisateur en images et en son. Il est destiné à guider le travail de l'équipe technique (choix d'optiques, types de plans, mouvements de caméra, prise de son) et à déterminer l'ordre du tournage.

Distinction entre le plan, la scène et la séquence. Les éléments du plan :

- La valeur ou l'échelle des plans (plan d'ensemble, plan américain, plan moyen, gros plan,).
- Les angles de vue (normal, oblique, plongée, contre Plongée).
- Les mouvements de caméra (plan fixe, mouvements optiques,
- La composition et la profondeur de champ.
- La spécificité du plan séquence.
- Plan de détails.

L'enchaînement des plans et des séquences :

- Le principe de continuité.
- Règles des 180° et des 30°.
- Les raccords (valeur, en mouvement, regard, dans l'axe, champ/champ...).
- Les transitions
- Plan de coupe.
- Fondus (enchaîné, ouverture, fermeture).

Le « point de vue » et la focalisation.

La lumière et la couleur :

- Les différents types de lumière (dure ou diffuse, froide ou chaude...).
- Les directions d'éclairage (frontale, face, latérale, contre-jour, en contre plongée...) Le temps et la durée d'un plan et d'une séquence :
- Différence entre le réel et le temps à l'écran.
- L'ellipse.
- Flashback.
- Flashforward.

Exercice pratique :

Les stagiaires effectuent le découpage technique de leur séquence et réfléchissent à leur mise en scène. Accompagnés par le coordinateur pédagogique, ils construisent la lumière et l'atmosphère de leur séquence.

En deuxième partie de journée, le coordinateur pédagogique présente le matériel technique mis à disposition et ses possibilités.

■ 4^{ème} et 5^{ème} journée :

L'univers sonore d'un film

Qu'il s'agisse du son direct, des ambiances, des musiques, des effets, l'univers sonore est déterminant dans l'esthétique du film et est construit par le réalisateur sur les conseils de l'ingénieur du son.

Les stagiaires approchent, par le biais d'analyses filmiques, la bande sonore comme entité artistique, puis grâce à des exercices pratiques, découvrent comment créer cet univers et avec quel matériel. Enfin chaque stagiaire est formé pour assister l'ingénieur du son à la perche lors des tournages, afin de prendre conscience des contraintes techniques et des répercussions sur la mise en scène.

- Le son (in - hors champ - off).

- Distinction entre les sons d'ambiance & les bruitages.
- La notion de son diégétique et du son dramatique.
- Le traitement des sons, les effets.
- La couleur d'un son.
- Le silence.

Exercice pratique :

Les stagiaires effectuent le dépouillement de leur séquence sous l'angle des prises de son à effectuer ; puis accompagnés par le formateur, ils choisissent les microphones à utiliser pour le tournage de leur **séquence**.

■ 6^e journée :

Le rôle de la scripte

- Métier technique, artistique et administratif, la mémoire du film touche tous les domaines.
- Comment plonger dans l'univers d'un réalisateur ?
- Le minutage.
- La continuité.
- Le rapport montage.

Exercice pratique :

Après avoir rédigé la continuité chronologique de leur séquence, les stagiaires effectuent leur minutage, anticipent les raccords (positions et déplacements des personnages) et finalisent leur découpage technique.
Le montage

Le rôle du monteur.

- Le processus du montage : de la digitalisation au montage final.

Exercice pratique :

Les stagiaires acquièrent une méthode de travail pour préparer leur montage : digitalisation, dérushage, bout à bout.

■ 7^e journée :

Le rôle de l'assistant réalisateur

- Dépouillement de scénario.
- Plan de travail.

Exercice pratique :

Les stagiaires effectuent le dépouillement de leur séquence sous l'angle des besoins techniques et artistiques et anticipent l'organisation du tournage.

■ De la 8^e à la 10^e journée

PREPARATION ET TOURNAGE DES SEQUENCES

Préparation des séquences :

A partir du travail accompli avec les différents intervenants, cette demi-journée permet de répéter avec les comédiens choisis en début de formation. Il s'agit aussi d'effectuer une dernière validation du découpage technique.

Tous les stagiaires contribuent à la phase de préparation.

■ DEUXIEME PARTIE (80 HEURES):

TOURNAGE DES SEQUENCES (80 HEURES)

Tournage :

Les stagiaires sont encadrés par le coordinateur pédagogique et un ingénieur du son.

Pendant qu'un des stagiaires réalise sa séquence, le reste du groupe occupe à tour de rôle différents postes :

Équipe réalisation :

- Script
- Assistant réalisateur
(Étant donné la durée des tournages, il soutient aussi l'électro- machino).

Équipe Son :

- Preneur de son

Équipe image :

- Assistant caméra.
- Électro - machino.

(Il est aidé par le stagiaire occupant la position d'assistant réalisateur).

■ TROISIEME PARTIE :

MONTAGE DES SEQUENCES (36 HEURES)

Dès la fin du tournage, les stagiaires effectuent la digitalisation de leurs images puis préparent le dérushage et sélectionnent les images pour leur montage.

Après une présentation générale sur l'organisation du montage et sur ce que peut attendre un réalisateur de son monteur, les stagiaires sont reçus individuellement par le formateur monteur afin de présenter leur projet et lui expliquer leur intention artistique.

Le monteur va alors leur soumettre différentes propositions en leur expliquant les effets et les rendus sur l'ensemble du projet.

Les stagiaires auront les images pour faire leur choix et progressivement amené le monteur à comprendre leur choix de réalisation

ÉVALUATION ET DEBRIEFING (4 HEURES)

Projection des séquences.

A tour de rôle, les stagiaires présentent leur séquence et expliquent leur point de vue de mise en scène et les solutions techniques mises en œuvre pour exprimer leurs intentions et choix artistiques.

Bilan de la formation :

Le coordinateur pédagogique effectue un débriefing individuel visant à conseiller les stagiaires sur leur marge de progression.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris


Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

